



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 114729

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le financement des entreprises d'insertion. Les entreprises d'insertion souhaitent aujourd'hui une revalorisation des financements de l'insertion. En effet, depuis 2001, ces financements n'ont pas été revalorisés malgré les différentes hausses du SMIC, ce qui représente un différentiel de près de 16 % pour les entreprises. En outre, les postes d'insertion étant cofinancés par le Fond social européen, les entreprises d'insertion craignent une forte diminution du FSE. L'avenir de ces entreprises n'apparaît plus aussi sûr puisqu'elles dépendent à plus de 40 % du FSE. Or une vraie revalorisation des financements de l'insertion et une augmentation des postes d'insertion permettraient le développement de nombreux emplois dans les entreprises ainsi que la création de nouvelles entreprises d'insertion. Il lui demande donc d'indiquer s'il entend revaloriser le financement de l'insertion afin d'apporter un vrai soutien à cette démarche originale et positive.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114729

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13484